

Publié le 17 septembre 2019

L'attractivité des territoires en questions à Arras : les élus témoignent

Comment faire pour donner à son territoire la bonne image qui lui permettra de développer les commerces, les hôtels, mais aussi de garder sur place les familles et les écoles ? Entre parcours évènementiels et mise en valeur du patrimoine, quels sont les bons leviers ? Les élus des collectivités locales des Hauts-de-France, et au-delà, en débattent ce vendredi 20 septembre à l'invitation de la Fédération des Epl.



Pour Natacha Bouchart, maire de Calais, présidente de la Spl Grand Calais Tourisme, le choix est clair : il faut « casser les codes » en jouant la carte culturelle. Pour ce faire, un dragon géant s'ébranlera prochainement dans la ville pour doper le tourisme et redorer l'image de la commune.

A Dommartin-sous-Hans, dans la Marne, la bataille de Valmy est ancrée dans l'Histoire et dans les mémoires et le centre d'interprétation de la bataille de Valmy forme un lieu incontournable pour les touristes au même titre que le complexe aquatique. « La Spl a été créée justement pour croiser les divers centres d'intérêt de notre territoire. Nous devons garder les visiteurs sur place pour permettre aux commerces de mieux prospérer », assure le maire François Varoquier, par ailleurs président de la Spl des Couleurs.

La même recherche de dynamique évènementielle traverse la commune de 5 000 habitants de Sainte-Marie-aux-Mines dans le Haut-Rhin, où le maire a réuni, derrière la même bannière de la Spl Evènements en Val d'Argent, des manifestations autour du tissu, des minéraux et du patchwork.

Ces témoignages, et beaucoup d'autres, seront au cœur de la Rencontre Epl collectivités « Rendre son territoire attractif : comment se démarquer des autres ? », en présence de Frédéric Leturque,

maire d'Arras et d'Antoine Lefèvre, sénateur de l'Aisne et Vice-président de la Fédération des Epl :

Vendredi 20 septembre 2019

Hôtel Mercure Arras Centre Gare

58 Boulevard Carnot - 62000 Arras

- Téléchargez le [programme](#) et [inscrivez-vous](#)

Les Entreprises publiques locales

Les Entreprises publiques locales regroupent 1 300 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) en activité en France. Elles interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 5 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. En 2018, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 13,9 milliards d'euros. Toutes les infos sur lesepl.fr

Par Benjamin GALLEPE